

**Bruxelles, le 8 mai 2025
(OR. en)**

8583/25

**Dossier interinstitutionnel:
2025/0066 (NLE)**

**ASIE 22
RECH 191**

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	DÉCISION DU CONSEIL concernant le renouvellement de l'accord de coopération scientifique et technologique entre la Communauté européenne et le gouvernement de la République de l'Inde - Demande adressée au Parlement européen en vue de l'approbation du texte - Accord de principe

1. Le 26 mars 2025, la Commission a soumis au Conseil sa proposition de décision du Conseil concernant le renouvellement de l'accord¹ de coopération scientifique et technologique entre la Communauté européenne et le gouvernement de la République de l'Inde.
2. À la suite de la réunion que le groupe "Recherche" (Questions atomiques) a tenue le 3 avril 2025 et de la consultation écrite qui a suivi, le groupe "Recherche" est parvenu à un accord sur la proposition.
3. Afin de préparer l'adoption du renouvellement de l'accord, le Comité des représentants permanents est invité à recommander au Conseil de donner, en point "A" de l'ordre du jour de l'une de ses prochaines sessions, son accord de principe sur le projet de décision concernant le renouvellement de cet accord, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 8080/25, et de décider de transmettre le projet de décision au Parlement européen pour approbation.

¹ JO L 213 du 9.8.2002, p. 29.